

# SAVIGNY INFO

NUMERO 32 - JUILLET 2024  
JOURNAL D'INFORMATION SAVIGNOISE

## L'édito du maire

Madame, Monsieur

Chère Savignoise, Cher Savignois,

Après un printemps pluvieux et une période tourmentée par les élections, je vous souhaite un été ensoleillé, rempli de joie, de plaisirs et de sérénité et je forme le vœux que nos nouveaux élus à l'Assemblée Nationale sauront surmonter leurs divergences pour voter les lois dont notre pays a besoin.

La vie du village est heureusement plus calme même si nous allons connaître quelques changements et nouveautés. A commencer par nos écoles : à partir de septembre toutes les classes des écoles publiques seront sous la responsabilité d'un seul directeur puisque le conseil municipal a voté la fusion des écoles des Sources et du Petit Prince en février dernier. Le nouveau nom « Ecole Les Sources du Petit Prince » proposé par les familles et la communauté éducative sera soumis au vote du conseil municipal. Mais cette fin d'année scolaire a aussi été marquée par le départ à la retraite de Didier Lagrange, directeur de l'école des Sources depuis 2004. Nous le remercions pour son dynamisme durant les 20 ans passés sur la commune et souhaitons la bienvenue à son successeur Cyril Geniaut.

Toute l'équipe municipale continue à travailler pour mettre en œuvre nos différents projets. Fruit d'une belle collaboration avec les élus de Sain Bel, la liaison douce entre nos deux communes est maintenant terminée. Accessible aux piétons, vélos, à l'ombre des arbres, elle permet de rejoindre Sain Bel depuis la salle du Trésoncle, en toute sécurité. N'hésitez pas à profiter de l'été pour la découvrir ! Et bientôt vous pourrez même partir de la mairie puisque la

commission voirie-cadre de vie prévoit la création d'un sentier le long des remparts, entre la mairie et la salle du Trésoncle.

Les entreprises pour le Pôle santé ont été choisies. Ainsi, après le désamiantage et la démolition intérieure, les travaux d'aménagement ont enfin démarré et doivent se terminer dans un an. Pour ce projet, la Région vient de nous attribuer une subvention de 250 000 euros, soit le maximum possible pour ce projet ; c'est une très bonne nouvelle.

Afin de répondre aux besoins des associations et valoriser notre patrimoine bâti, nous aménageons une salle de réunion sous l'ancien local Savnet. Elle sera disponible dès l'automne.

Ce ne sont là que quelques réalisations. D'autres sont programmées ; je vous invite à lire les comptes-rendus des commissions pour les découvrir.

Pour finir, je voudrais féliciter tous nos sportifs qui ont obtenu de bons résultats et se sont distingués dans des compétitions nationales. C'est aussi la preuve de la qualité de nos associations, leurs dirigeants et entraîneurs. Bravo à tous !

Et puisque le sport va nous rassembler dans quelques jours autour des jeux olympiques, je vous souhaite de passer un excellent été dans le partage et l'amitié.

Monique LAURENT  
Maire de Savigny



DANS CE  
NUMÉRO

vie municipale  
page 2

médiathèque  
page 3

infos municipales  
page 4

conseils municipaux  
page 8

associations  
page 14

infos locales  
page 19

agenda  
page 20

Equipe Municipale  
Maire

Monique Laurent

1er adjoint

Christian Martinon

2e adjointe

Nicole Thivard

3e adjoint

Serge Malet

4e adjointe

Isabelle Kapfer-Serve

5e adjoint

Pierre Hulin

Conseillers municipaux :

Marie-Bernadette Coquard

Jean-Pierre Chabrant

Floriane de Camaret

Evelyne Dutour

Daniel Lainé

Isabelle Seemann

Vincent Marty

Colette Bonnet

Hervé Dumas

Bruno Buisson

Marie-Claude Chancellier

Jean-Yves Dutour

Luc Fornas

PUBLICATION en 950 exemplaires

Directrice de publication : Monique Laurent

Conception & Rédaction : Commission Vie associative et Communication

Contact publication : com.mairiesavigny69@gmail.com

mairie@mairie-savigny69.fr - Tel. 04.74.72.09.09 - www.mairie-savigny69.fr - Facebook Mairie Savigny-Rhône



## Du nouveau à l'école !

### Au revoir, Monsieur Lagrange !

Après 20 ans passés en tant que directeur de l'école élémentaire des Sources, il est temps pour Didier Lagrange de prendre un repos bien mérité !

Nous le remercions pour son engagement pour l'école et pour les enfants. Il s'est toujours beaucoup investi pour ses élèves, notamment en portant des gros projets d'« écoles transplantées », ces voyages scolaires qui permettent à toute l'école de partir, à la découverte tantôt de la côte méditerranéenne, des châteaux de la Loire, ou bien encore des volcans d'Auvergne ...

A l'occasion de la kermesse de fin d'année le 28 juin dernier, de nombreux anciens élèves de Savigny et d'ailleurs ont répondu présents pour lui dire au revoir et merci. Les autres enseignants avaient aussi préparé « en secret » avec les élèves actuels une chanson d'adieu. Les anciennes photos de classe de « Monsieur Lagrange » permettaient de remonter le temps et de se rendre compte du nombre si important d'enfants qu'il a aidé à grandir, avec rigueur et toujours avec ses « petites blagues » et son sourire qui manqueront à tous. Enfin, les parents de l'APE avaient organisé une collecte afin de lui offrir un beau cadeau pour profiter de cette nouvelle tranche de vie (et pour la pêche, en l'occurrence !).

Bonne route à vous, Monsieur Lagrange !!



Anciens élèves et actuels entourent leur Maître



### Un nouveau nom pour l'école primaire

Sur proposition de l'académie, le conseil municipal a validé la fusion de l'école élémentaire des Sources et de l'école maternelle du Petit Prince, créant ainsi un nouvel établissement primaire unique (nous rappelons que les deux bâtiments sont conservés, il s'agit d'une fusion administrative).

Il a donc naturellement été proposé aux familles, aux enseignants et aux ATSEM de choisir un nouveau nom pour cette nouvelle école !

Les votants ont pu d'abord proposer de nouveaux noms, ce qui a permis d'établir une liste finale de 19 propositions, en plus des noms déjà existants (le Petit Prince et les Sources).

Voici le résultat du vote final :

Nom	Vote
Les Sources du Petit Prince	26
Les Sources	11
Joséphine Baker	8
Le Petit Prince des Sources	7
Les Petites Sources	4
Les Jeunes Pousses Savignaises	2
Le Petit Prince	1
Marie Curie	1
Georgy Halpern	1
Carl Rogers	1
Antoine de Saint Exupéry	1

Le nouveau nom choisi à la majorité permet de garder l'histoire des deux écoles, en fusionnant leurs noms :

**Les Sources du Petit Prince**

Le changement de nom devra être voté lors d'un prochain conseil municipal pour devenir officiel.



Cyril Geniaut et Didier Lagrange à la kermesse : la « passation » entre les deux directeurs

### ... et bienvenue au nouveau directeur, Cyril Geniaut

Cyril Geniaut, jusqu'ici enseignant à Fleurieux-sur-L'Arbresle, succède à Didier Lagrange au poste de directeur.

Cette fois il s'agira d'administrer la nouvelle école fusionnée, incluant donc la maternelle en plus de l'élémentaire.

Isabelle Gimenez, directrice de la maternelle depuis de nombreuses années, souhaitait quitter cette fonction. Elle sera toujours enseignante pour la classe des Petits-Moyens.

Nous souhaitons à Cyril Geniaut les plus belles réussites dans cette nouvelle fonction. Bienvenue à Savigny !

## Employés communaux : bienvenue à Audrey Large !



Audrey Large a intégré l'équipe administrative du personnel communal le 10 juin 2024.

À la suite du départ de Christine Mesta, elle reprend le poste à l'accueil de la mairie, avec les mêmes missions (état civil, listes électorales, les arrêtés de voirie et l'urbanisme et le cimetière).

Bienvenue à la Mairie de Savigny !

## Sécheresse : catastrophe naturelle

Rappel : la commune a été reconnue comme étant en état de catastrophe naturelle pour "mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols" pour la période du 1er janvier au 31 mars 2023 (arrêté publié au Journal Officiel du 02 juillet 2024).

Les personnes concernées doivent déclarer leur sinistre à l'assureur au plus tard 30 jours après la publication au Journal Officiel (pour celles qui n'auraient pas fait leur déclaration dès qu'elles ont eu connaissance du sinistre).

### Le centre de loisirs Léo Lagrange

propose des journées d'activités tout le mois de juillet et du 26 au 30 août sur le thème des jeux olympiques ! Piscine tous les mercredis.

3 sorties ados sur juillet.

Contact : [franck.berne@leolagrange.org](mailto:franck.berne@leolagrange.org)  
06 26 57 28 54



## Congés d'été

Vos services et commerces ont aussi besoin de repos ! Voici leurs dates de fermeture :

**Médiathèque** : du 05 août au 17 août inclus

**Agence postale** : du 05 août au 24 août inclus

**P'tit Marché** : pas de marché les vendredis 16 et 23 août

**Boulangerie** : du 05 août au 02 septembre inclus

**Clos de l'Abbaye** : du 29 juillet au 25 août inclus

**Coiffure Isabelle** : du 28 juillet au 20 août inclus



## 1974 - 2024 La Cuma l'intrépide fête ses cinquante ans



A cette occasion la CUMA vous invite à venir nous rencontrer, nous nous ferons un plaisir de vous présenter notre structure, son fonctionnement et ses objectifs.

Rendez-vous le **samedi 12 octobre 2024 de 10 h à 12 h** à notre bâtiment route du Bois du Maine.

Venez nombreux !

*Les adhérents de la Cuma l'intrépide*

## Emeline Laurent : une Savignoise en or

Emeline Laurent, 17 ans, détient 2 titres de championne de France en haltérophilie, l'un par équipe avec l'équipe Auvergne-Rhône composée de 3 filles et 3 garçons acquis en mai, et l'autre en individuel avec 74kg à l'arraché (**record de France**) et 92 kg à l'épaulé-jeté soit un total de 166 kg (**record de France aussi**) le 1er juin dernier.



Emeline aux Championnats de France individuel

### Une fulgurante progression

Sportive dès son plus jeune âge, Emeline a pratiqué la gymnastique artistique durant 7 ans puis l'athlétisme pendant 2 ans avant de débiter l'haltérophilie en février 2023 au Club d'Haltérophilie de L'Arbresle. 16 mois plus tard, elle empoche 2 titres de championne de France !

### Un sport méconnu

En haltérophilie, 2 mouvements sont évalués : l'arraché et l'épaulé-jeté. La technique de l'arraché consiste à tirer la barre depuis le sol jusqu'au-dessus de la tête en un seul mouvement. En ce qui concerne l'épaulé-jeté, le mouvement se fait en 2 étapes : la barre est dans un premier temps montée et posée sur l'avant des épaules pour ensuite être projetée au-dessus de la tête. Avec un vocabulaire propre à la discipline : on ne soulève pas la barre, on tire la barre.

### Un entraînement intensif

Passionnée, Emeline ne compte pas ses heures d'entraînement. Avant le championnat de France de juin, elle s'entraînait 2 à 3 heures, 3 à 4 fois par semaine. Au-delà de la force, ce sport nécessite en effet de beaucoup travailler la technique.

### Objectifs raisonnables

Un de ses objectifs est de participer à nouveau aux stages de l'équipe de France l'année prochaine. Pour cela, il faudra qu'elle réalise un total de 175 kg, sachant que son meilleur score actuel est de 166, car elle change de catégorie (U20).

### Septembre en Auvergne

Titulaire du bac spé maths-physique avec mention TB depuis quelques jours, Emeline poursuivra ses études dès septembre en classe préparatoire chimie à Clermont-Ferrand. Elle s'entraînera dans un club proche de son établissement et envisage un sport-études pour progresser dans sa discipline sportive et préparer son avenir professionnel.

Les Savignois regretteront certainement son accueil souriant le dimanche matin à la boulangerie.

Les Savignois regretteront certainement son accueil souriant le dimanche matin à la boulangerie.





Fermeture estivale  
du 05/08 au 17/08 inclus



## La médiathèque fête des 10 ans au chalet Montange !

**Le samedi 21/09**  
**Ouverture exceptionnelle**  
**de 10h à 18h30**

**Matin**

Ateliers avec l'illustratrice Julie Colombet :  
arts-plastiques pour petits autour  
de l'album « Viens mon bébé »

Ateliers autour de l'écriture avec  
l'autrice jeunesse Sylvie Chausse

**Après-midi**

Dictées enfants et adultes

Contes tous publics « Les escargots de  
Madame Longchamps »

Expos, goûter et convivialité !

Dans un souci de s'uniformiser avec les règles de prêts  
du réseau 4SF (Saint-Pierre, Sain-Bel, Sourcieux et  
Fleurieux), vous pouvez emprunter 10 documents pour  
trois semaines et prolonger une fois trois semaines.  
Vous recevez maintenant des  
mails de courtoisie pour vous  
signaler si vous avez des docu-  
ments en retard de plus de 14  
jours (sans système d'amende).  
Vous pouvez également réserver  
des documents -nous avons une  
navette dans les réseaux- et pro-  
longer vos prêts sur notre portail :



Les **Cafés/coups de cœur**, c'est toujours au  
15, route de Sain Bel

**"Cafés/coups de cœur**  
**Au 15, route**  
**de Sain-Bel"**

Les derniers vendredis de  
chaque mois de 17h30 à 18h30  
Tout le monde peut venir échanger  
sans prise de tête autour d'un livre,  
une musique, un DVD, un jeu...  
Renseignements auprès de la  
médiathèque

Vos **méninges** en  
vacances jusqu'au 12/09 !

Prochain atelier  
le jeudi 12/09

UNE FOIS PAR MOIS À 14 HEURES DANS LA SALLE  
EXPO EN FACE DE LA MEDIATHEQUE  
**Remue-méninges**



L'atelier tricoté continue en juillet,  
fait une pause en août  
et recommence en septembre.

Retrouvez le programme des « îles aux histoires »  
dans l'agenda en dernière page !

Pendant les vacances scolaires venez découvrir sur  
place le robot Cubetto à partir de 3ans et plus



Nouveau : coin café/thé en libre accès



La médiathèque  
recherche des bénévoles !  
Vous voulez rencontrer  
d'autres personnes,  
Vous désirez vous impliquer  
dans la vie locale,  
Vous avez envie d'occuper votre  
temps libre,

Vous souhaitez faire partager votre goût de la  
littérature, de la musique ou des jeux,  
Alors pourquoi pas vous ?  
Nous avons besoin de vous pour  
faire vivre la médiathèque

Les activités en bibliothèque sont très variées :  
Accueil du public, prêt de documents, informatique,  
animations, achat et équipement des documents ...  
« Le bénévolat c'est se faire plaisir, accroître la con-  
fiance en soi, gagner en indépendance... »  
Venez découvrir un univers  
que vous ne soupçonnez pas !

La responsable de la médiathèque se tient à votre  
disposition pour satisfaire votre curiosité

Laura Maillot (responsable)  
et son équipe de joyeux  
bénévoles vous accueillent :

Mardi et vendredi :  
de 16h30 à 18h30

Mercredi :

de 15h à 18h30

Jeudi et samedi :

de 10h à 12h

Médiathèque  
Chalet Montange  
15 route de Sain-Bel  
69210 SAVIGNY  
09 66 91 57 87  
[mediatheque@mairie-  
savigny69.fr](mailto:mediatheque@mairie-savigny69.fr)

**Cette rubrique vous présente les travaux passés ou en cours des différentes commissions composant le Conseil Municipal**

## Commission Travaux & Bâtiments

### Pôle Santé

Concernant le pôle santé, les travaux de démolition ont été réalisés.

Suite à un marché public le choix des différentes entreprises a été fait. Certaines sont sur la commune ou à proximité. La suite des travaux se poursuit donc comme prévu.



Travaux de démolition dans l'ancienne mairie



### Nouvelle salle de réunion

Un autre chantier qui vient de débuter est la transformation d'une pièce non utilisée, à côté du centre de santé, en une petite salle de réunion. Ceci donnera une nouvelle possibilité pour les associations par exemple.

Nouveau local pour des réunions, rue St André

### Clos de L'Abbaye

La reprise de l'étanchéité de la terrasse au dessus du Clos de l'Abbaye vient de s'achever. Cela avait généré des dégâts au plafond.



Réfection étanchéité de la terrasse au Clos de L'Abbaye

### École

Cet été, à l'école des Sources, dans la continuité des travaux réalisés l'année dernière, une réfection peinture sera faite dans une partie (1 classe et le couloir central).

En même temps des travaux de rafraîchissement peinture murs et sol seront faits dans une partie du restaurant scolaire.

### Salle du Trésoncle

Certains ont pu constater la défaillance partielle du système d'éclairage de la salle du Trésoncle, une étude est en cours pour un remplacement des néons par un système led.

D'autres chantiers sont planifiés (réfection peinture médiathèque, démoussage toiture mairie) ou en passe de l'être, à suivre ...

La commission vous souhaite un bel été.

## Commission Urbanisme

### Projet antenne téléphonique



Suite à un signalement de la CCPA/mairie établi en 2018, notre commune a été identifiée dans le cadre du dispositif de couverture ciblée. Un arrêté ministériel du 28 novembre 2023 précise ce besoin et désigne l'opérateur Free pour réaliser cette couverture. L'opérateur désigné a donc une obligation de résultat sous deux ans après parution de l'arrêté.

Nous avons rencontré la société Free qui souhaite donc implanter une antenne téléphonique pour améliorer la couverture téléphonique du centre bourg.

L'opérateur a réalisé des tests de hauteur à l'aide d'un drone sur plusieurs sites. Un terrain sur la zone de la Ponchonnière correspond aux exigences techniques tout en étant suffisamment éloigné des habitations. La société Free a déposé un Dossier d'Information Mairie, consultable par les habitants depuis le 15 juillet et jusqu'au 15 août, en mairie et sur le site internet de la commune.

<http://www.mairie-savigny69.fr/fr/actualite/277109/dim-sujet-projet-installation-une-antenne-free-dans-zi>

## Commission Voirie - Cadre de vie

### Place de la voiture dans le village

Le nouveau parking va voir le jour à la Font Porée.  
Nous travaillons avec le service technique du Département à la création entre 20 à 25 places suivant les scénarios afin de compléter le stationnement au centre village.

Vous avez constaté à l'entrée de l'agglomération en venant de Sain Bel sur la RD7 un nouvel équipement. Il s'agit d'une double écluse avec priorité aux véhicules sortant de Savigny.

Cette zone est limitée à 30 km/h et nous avons rajouté un passage piéton pour permettre aux habitants de ce quartier de rejoindre avec plus de sécurité la rue des Peupliers et donc les équipements sportifs.

Merci à tous de respecter les limitations mises en place (zone 30, limitation à 30 Km/h).

Bien sûr, c'est un peu contraignant mais pensons aux enfants et aux personnes plus vulnérables.

Lors d'un choc avec un piéton ou un cycliste à 50km/h le risque de décès est multiplié par 9 par rapport à un choc à 30km/h !

### Aménagement de l'ancien terrain de gore

Les travaux d'aménagement et de végétalisation sont terminés, il ne reste plus que le changement des candélabres existants par des modèles à lampes Led.

Nous allons profiter de la venue de nos amis de Berching et de Rosia de Secas dans le cadre de nos jumelages pour renommer deux endroits (inauguration publique le vendredi 30 août à 18h) :

- Le terrain de gore deviendra **Esplanade de Berching**
- Le parc de jeux d'enfants deviendra le **Parc de Rosia de Secas**.

### Risque incendie

Nous entamons une campagne de suppression des poteaux incendie à très faible débit (< à 15m3/h) qui ne répondent plus du tout aux besoins des services incendie et qui pourraient même induire en erreur en cas d'intervention.

Bon été à vous de la part de la  
Commission Voirie Cadre de Vie.

### Liaisons douces

Notre dossier a été accepté par les services de l'Architecte des Bâtiments de France et nous allons donc pouvoir débiter les travaux de la liaison Mairie - City Stade vers les équipements sportifs du Trésoncle.

La voie verte Savigny-Sain Bel est aussi en cours de travaux et sera terminée pour l'été.

Il sera donc désormais possible de se rendre à pied ou à vélo en toute sécurité au départ de la Mairie de Savigny, rejoindre la salle du Trésoncle, puis le centre et la gare de Sain Bel. Ensuite, par la future voie verte du chemin du Pêcheur, le centre et la gare de L'Arbresle.

Le tout sur un tracé pratiquement plat et dans des zones bien agréables à traverser.



Liaison douce Savigny-Sain Bel

## Commission Vie associative, communication, commerces

### Communication

Nous poursuivons nos efforts de diffusion de l'information via nos différents supports. Le nombre d'abonnés à Illiwap, en constante augmentation, est aujourd'hui de 699, ce qui montre que notre application répond à un besoin.

Comme déjà évoqué, nous travaillons à la refonte du site internet afin de répondre aux normes de sécurité, de l'adapter au format du téléphone portable et d'améliorer son utilisation et son attractivité.

### Vie associative

La traditionnelle réunion avec les associations a eu lieu lundi 1<sup>er</sup> juillet.

Elle permet la mise en commun du planning d'utilisation des salles communales pour les activités, mais aussi du calendrier des manifestations. C'est aussi un temps d'échanges et de partage d'informations.

Il a été présenté à cette occasion le **Contrat d'Engagement Républicain**, instauré par la loi N° 202161109 du 24 août 2021 pour les associations qui sollicitent une subvention publique.

Ce contrat atteste du **respect de la part des associations des principes fondamentaux de la République**. Ainsi, chaque association « s'engage à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) à ne pas mettre en cause le caractère laïque de la République... et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ». L'attestation signée devra être remise pour toute demande de subvention ou d'utilisation des salles communales.



**Rendez-vous au forum des associations  
le samedi 7 septembre de 9h à 12h à la salle du Trésoncle**

**Venez découvrir la richesse et la diversité des activités proposées  
et rencontrer les bénévoles engagés qui permettent cette vie associative.**

### Accueil Nouveaux arrivants

Un pot de bienvenu pour les nouveaux arrivants est prévu le **samedi 28 septembre à partir de 10h**.

Au programme, une visite guidée du village avec l'association Patrimoine, suivie d'un accueil en mairie pour présenter la commune et partager le verre de l'amitié.

Une invitation sera envoyée, mais **n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie**.

### P'tit Marché Savignois

Régulièrement des animations sont proposées pour faire vivre notre P'tit Marché.

Ainsi, le **marché de printemps** a réuni une quinzaine de stands, dont le traditionnel troc de graines et plants avec Sav'Uni les Arts, et les Serres du chemin fleuri avec des plants de légumes et de fleurs.

**Le mois de juin a été sous le signe de la musique**, avec d'abord des chants et musiques médiévaux avec le groupe « Claveisoles Cantores » qui a accompagné l'association Merci venue présenter le projet de fête médiévale des 22 au 24 août 2025, puis le groupe Tricotin Swing pour la fête de la musique. Belles prestations, mais peu de monde, c'est bien dommage !

Remercions aussi les commerçants qui ont offert un apéro avec leurs produits le 21 juin, et les associations qui viennent régulièrement sur le marché proposer crêpes (APE), gâteaux (ASLEC) ou encore vente de boudins (La Chasse).



*Tricotin Swing au P'tit Marché le 21 juin*

Depuis début mai, vous pouvez apprécier les bon plats cuisinés et produits de la Maison Masia. En effet, Julie Masia, que l'on connaissait avec ses fameux bijoux, a repris avec sa sœur la suite de l'entreprise familiale, et sera sur le marché tous les 15 jours. Nous avons également accueilli Vanessa Ray, jeune productrice à Courzieu qui viendra pendant la saison avec ses fraises, framboises et cerises.

### Projet commerces multiservices

La réflexion continue autour de la réhabilitation du bâtiment acquis par la mairie route de Sain Bel, en vue de créer un pôle commerces. Des études sont en cours à la fois sur la réhabilitation du bâtiment, l'aménagement du centre bourg, et la construction du projet commerce lui-même (quel portage juridique, concertation avec les acteurs potentiels...). Tous ces éléments sont nécessaires pour évaluer la faisabilité et la viabilité du projet et sous quelles conditions.

**Une réunion avec le groupe de travail élus/habitants est prévue le 23 septembre.**

## Commission Services à la Personne



*Chasse aux œufs au  
Chalet Montange*

### Conseil municipal des enfants

#### Chasse aux œufs

Les enfants du conseil municipal ont voulu et organisé une chasse aux œufs le samedi 20 avril 2024. Plus de 200 œufs de poule et une centaine d'œufs en chocolat ont été cachés dans le parc du chalet Montange. 5 œufs marqués donnaient droit à un gros œuf en chocolat d'une marque bien connue.

Plus d'une centaine de participants s'est présentée dès l'ouverture avec panier et sac pour une razzia festive.

Pour rappel, cet événement était organisé par des enfants pour des enfants. Quelques imperfections dans l'organisation sont à relever et des améliorations sont possibles mais il faut surtout remercier les enfants du conseil municipal de cette initiative et de leur investissement.

#### Commémoration du 8 mai

Pour la dernière fois de leur mandat, les enfants étaient présents à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945. Cette année, était mis en exergue le quatre-vingtième anniversaire du débarquement en Normandie.

Un nouveau conseil municipal des enfants sera élu en octobre prochain.

#### Chantier jeunes juillet 2024

6 jeunes se sont inscrits au chantier jeunes qui se déroulera du 22 au 26 juillet. Leur tâche principale consistera à peindre 4 panneaux de bois représentant des silhouettes de moines en procession qui agrémenteront l'entrée de Savigny du côté de Sain Bel. Un autre panneau d'une hauteur de 2 mètres représentera un moine de face, sera peint et placé au nouveau rond-point pour accueillir toute personne venant de l'Arbresle.

## Ecoles

## E-ticket

Les inscriptions aux services périscolaires proposés par la mairie se feront en format numérique pour la première fois cette année. Le logiciel e-ticket facilitera le travail administratif et permettra un suivi plus précis des présences ou absences des enfants aux différents services.

## Nom de l'école primaire

La fusion de l'école maternelle du Petit Prince et de l'école élémentaire des Sources a été décidée lors du conseil municipal de janvier dernier. Mais quel nom donner à cette école primaire ? Un sondage en 2 phases a été fait auprès des parents d'élèves, des enseignants et des ATSEM. Une première phase pour récolter des propositions de noms et une deuxième pour choisir le nom définitif parmi la liste retenue en commission. A la majorité, le nom choisi est « Les Sources du Petit Prince ». Ce choix sera officiellement validé lors du prochain conseil municipal.

## Centre de loisirs

L'appel d'offre pour le marché de prestations de services a été lancé le 7 mai dernier. Une seule réponse, celle de l'actuel prestataire, Léo Lagrange. Le contrat est donc renouvelé pour 4 ans.

## C.C.A.S.

## Repas du 22 juin

163 personnes de plus de 70 ans se sont retrouvées le samedi 22 juin autour d'un délicieux et copieux repas préparé par le traiteur Hervé Dumas de Fleurieux sur l'Arbresle et animé par Jean-Paul Chirat. Chansons et histoires drôles ont contribué à créer une ambiance conviviale très appréciée.



Repas du CCAS



## Commission Agriculture

La journée "Fermes ouvertes" du 8 avril a remporté un vif succès avec de nombreux visiteurs venus découvrir les activités d'élevage, maraichage, apiculture ... de la commune. Face à l'engouement de tous (agriculteurs et visiteurs), **une nouvelle journée "Fermes ouvertes" est prévue le dimanche 29 septembre.**

## Comptes-rendus des Conseils Municipaux

[Vous pouvez retrouver l'intégralité des compte-rendus sur le site Internet de la mairie, rubrique Mairie/Compte-Rendus](#)

## Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 09 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 19 Présents : 17 Votants : 19  
**Absents excusés** : Colette BONNET (Pouvoir donnée à Pierre HULIN) et Isabelle SEEMANN (Pouvoir donné à Evelyne DUTOUR)

Le compte-rendu de la séance du 11 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

**Approbation du compte de gestion 2023 de la commune**

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance du compte administratif et du compte de gestion.

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE des suffrages exprimés

Approbation du compte de gestion du budget principal de la commune pour l'exercice 2023.

**Approbation du compte administratif 2023 de la commune**

Pour rappel, le compte administratif constitue le budget d'exécution établi par le maire sur la base des actes budgétaires successifs de l'exercice. Ainsi, permettant de comparer les réalisations au regard des prévisions, le compte administratif détermine le résultat et les restes à réaliser en recettes et en dépenses.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner Marie-Claude CHANCELLIER, doyenne de l'assemblée, comme présidente de l'assemblée pour procéder au vote du compte administratif 2023 de la commune. Après que Madame le Maire soit sortie de la salle pour ne pas prendre part au vote, madame Marie-Claude CHANCELLIER présente les résultats de l'exercice 2023 de la commune.

Résultat de clôture au 31.12.2023 :

Section d'investissement : -132 875.39 €

Section de fonctionnement : 2 012 774.39 €

18 suffrages exprimés : 17 voix Pour et 1 Contre (M.FORNAS)

Approbation du compte administratif du budget principal 2023.

Monsieur FORNAS explique qu'il vote contre le compte administratif car il avait voté contre le budget primitif 2023 et que le compte administratif est l'application de ce budget.

**Affectation du résultat 2023 sur le budget 2024 de la commune**

Madame le Maire présente le projet d'affectation du résultat 2023 du budget de la commune :

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE des suffrages exprimés

Approbation du report en section de fonctionnement d'un montant de 1 257 955.28 € et l'affectation de 754 819.11 € au compte 1068 de la section d'investissement du budget 2024 de la commune.

**Vote des taux communaux d'imposition 2024**

Madame le Maire rappelle que la dernière augmentation des taux d'imposition remonte au 12 avril 2011. Depuis cette date, et malgré la baisse des dotations de l'état qui a engendré une diminution des recettes des collectivités, la municipalité n'avait pas modifié les taux d'imposition. De plus, la forte inflation entraîne une hausse des dépenses de fonctionnement (+17% entre 2022 et 2023) contre seulement 9% d'augmentation des recettes.

La municipalité gère les dépenses de fonctionnement de façon rigoureuse et a pu, par exemple, limiter l'augmentation des frais d'énergie en réduisant les consommations électriques grâce à l'implication de tous.

Malgré cette gestion rigoureuse, l'augmentation de l'ensemble des prix dans tous les domaines ne permet pas de maintenir une tendance stable sur les dépenses de fonctionnement.

L'augmentation des bases permet donc un gain théorique pour la commune (sans compter les dégrèvements possibles) de 20 345.03 € (soit 2.1%).

Concernant les taux, ceux des communes de la Région Auvergne Rhône Alpes, plus représentatifs que ceux du Département du Rhône à cause de l'impact de Lyon et la Métropole sont les suivants :

2022		2022	
Strate régionale		Savigny	Différence
TFB	30,96%	26.56 %	4.40
TFNB	51,90%	47.77 %	4.13
TH	15,51%	14.62 %	0.89

La TFB de la commune est aussi inférieure à celle des communes voisines (28.39% pour les communes de la CCPA, 28.68% pour les communes limitrophes).

Au vu des projets en cours et des travaux à venir comme le réaménagement du centre bourg et l'installation de commerces, madame le Maire propose au conseil municipal, une augmentation d'un point des taux de la taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non bâti. La taxe d'habitation ne peut pas être augmentée car elle est plafonnée en fonction du taux de la taxe foncière.

Cette augmentation permettrait un gain théorique pour la commune de 35 625 €.

Monsieur FORNAS fait remarquer que la commune a des taux supérieurs par rapport à la strate au niveau national.

Il ajoute que tout augmente actuellement, qu'il va peut-être falloir budgétiser une somme pour le SYDER, il n'est pas favorable à ce que la population savignoise subisse également une augmentation d'impôts.

Madame le Maire lui répond que tout augmente également pour la commune et malgré une gestion rigoureuse pour faire des économies les dépenses s'accroissent.

Monsieur FORNAS indique que d'autres communes du territoire n'ont pas forcément augmenté.

Monsieur MALET indique qu'il ne faut pas regarder sur un an mais sur 13 ans puisque la municipalité n'a pas augmenté les taux depuis 13 ans.

Concernant le SYDER, monsieur MARTINON indique que la commune a reçu l'appel de charges 2024 et qu'il est de 48803€ contre 75456€ l'année dernière car le SYDER avait prévu des sommes importantes en prévision de l'augmentation du prix de l'énergie.

Monsieur FORNAS dit qu'il parlait en fait des travaux en cours ou à venir comme le passage en LED de l'éclairage public.

Monsieur MARTINON répond que ces dépenses seront étalées sur plusieurs années avec une annuité de 15000€. Ce passage en LED permettra une économie de 35000€/an pour la commune.

Madame le Maire indique qu'elle est surprise par la posture de Luc FORNAS au sujet des recettes communales. Elle rappelle que lors du conseil du 29 janvier 2024, il a voté contre la demande de subvention à la Région pour la création du Pôle santé. Et qu'en 2021, il avait écrit au Préfet pour faire annuler la délibération de demande de subvention au Département pour la création du Giratoire (80 000 euros obtenus), courrier auquel le Préfet a répondu que la délibération ne comportait aucune irrégularité. Elle ajoute qu'il avait aussi demandé au Préfet d'annuler le budget de 2020, demande également rejetée. Elle s'interroge sur les objectifs de M. FORNAS : si la commune ne recherche pas de financements, comment peut-elle réaliser les investissements et équipements attendus par les habitants ?

19 suffrages exprimés :

16 voix Pour, 3 Contre (L.FORNAS, J-Y.DUTOUR et B.BUISSON)

Fixation des taux d'imposition communaux ainsi :

Taux de taxe foncière de la commune sur les propriétés bâties : 27.56 %

Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties : 48,77 %

Taux de taxe d'habitation (TH) : 14.62 %

**Vote du budget 2024 de la commune**

Madame le Maire rappelle que tous les élus peuvent bénéficier de formations gratuites par le biais de l'Association des Maires de France. Elle donne lecture des formations réalisées par les élus au cours de l'année 2023 :

Formation PSC1 coût 79.86€ : 1 élu M.CHABRANT

Formation commerces coût 195 € par personne (8 participants dont élus extérieurs et agents CCPA, remboursement par les autres collectivités pour la part qui les concernait) : 2 élus Mme THIVARD et M.MARTINON

Formation budget/finances auprès de l'Association des Elus Locaux d'Opposition pour un coût de 350 € : 1 élu M.FORNAS

Madame le Maire, les adjoints et certains conseillers ont suivi d'autres formations gratuites dispensées par l'Association des Maires du Rhône et la Préfecture.

Madame le Maire rappelle, conformément à la loi, que chaque élu doit obtenir l'autorisation de l'ordonnateur (le Maire) avant de s'inscrire à une formation, s'il souhaite que celle-ci soit financée par sa collectivité.

Madame le Maire donne lecture du montant des indemnités des adjoints et du Maire. Le pourcentage et le montant des indemnités des élus n'ont pas bougé depuis le début du mandat.

Monsieur FORNAS dit qu'il devrait aussi être donné un état récapitulatif de l'ensemble des indemnités des élus dans les autres collectivités. Monsieur MARTINON répond que cela n'est pas exact et que seules les indemnités liées aux délégations dans les syndicats doivent être données ; celles relatives à l'EPCI ne sont pas concernées.

Madame le Maire présente au conseil municipal le projet de budget de la commune pour l'exercice 2024.

**Section de fonctionnement :** Dépenses de fonctionnement : 3 059 046.28 € Recettes de fonctionnement : 3 059 046.28 €

**Section d'investissement :** Dépenses d'investissement : 2 933 042.68 € Recettes d'investissement : 2 933 042.68 €

Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à **5 992 088.96 €**

19 suffrages exprimés : 18 voix Pour, 1 Contre (M.FORNAS)

Approbation du budget primitif de la commune pour l'exercice 2024

**Approbation du compte de gestion 2023 des locaux commerciaux**

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance du compte administratif et du compte de gestion.

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE

Approbation du compte de gestion du budget locaux commerciaux 2023

**Approbation du compte administratif 2023 des locaux commerciaux**

L'arrêté des comptes du budget principal de la commune est constitué par le vote du conseil municipal du compte administratif présenté après transmission du compte de gestion établi par le comptable public.

Résultat de clôture au 31.12.2023 :

Section d'investissement : 8 436.00 €

Section de fonctionnement : 50 070.33 €

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE

Approbation du compte administratif du budget locaux commerciaux 2023

**Affectation des résultats 2023 sur le budget locaux commerciaux 2024**

Madame le Maire présente le projet d'affectation du résultat 2023 du budget locaux commerciaux

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE

Approbation du report en section de fonctionnement d'un montant de 50 070.33 € du budget des locaux commerciaux 2024.

#### **Vote du budget 2024 des locaux commerciaux**

Madame le Maire présente au conseil le projet de budget des locaux commerciaux pour l'exercice 2024.

Le projet de budget 2024 est proposé par chapitres et s'équilibre de la manière suivante :

**Section de fonctionnement** : Dépenses de fonctionnement : 65 439.33 €  
Recettes de fonctionnement : 65 439.33 €

**Section d'investissement** : Dépenses d'investissement : 42 525.33 €  
Recettes d'investissement : 42 525.33 €

Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à **107 964.66 €**

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE*

Approbation du budget primitif du Budget Locaux Commerciaux 2024

#### **Approbation du compte de gestion 2023 du centre de santé municipal**

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance du compte administratif et du compte de gestion.

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE*

Approbation du compte de gestion du budget du centre de santé municipal pour l'exercice 2023.

#### **Approbation du compte administratif 2023 centre de santé municipal**

L'arrêté des comptes du budget principal de la commune est constitué par le vote du conseil municipal du compte administratif présenté après transmission du compte de gestion établi par le comptable public.

Après que Madame le Maire soit sortie de la salle pour ne pas prendre part au vote, madame Marie-Claude CHANCELLIER présente les résultats de l'exercice 2023 du centre de santé municipal.

Résultat de clôture au 31.12.2023 :

Section d'investissement : 0 €

Section de fonctionnement : -36 021.57 €

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE*

Approbation du compte administratif du budget du centre de santé municipal pour l'exercice 2023.

#### **Affectation des résultats 2023 sur le budget du centre de santé municipal 2024**

Madame le Maire présente le projet d'affectation du résultat 2023 du budget du centre de santé municipal suivant :

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE*

Approbation du report du déficit à la section de fonctionnement d'un montant de -36 021.57 € du budget du centre de santé municipal 2024.

#### **Vote du budget 2024 du centre de santé municipal**

Madame le Maire présente au conseil le projet de budget du centre de santé municipal pour l'exercice 2024.

**Section de fonctionnement** : Dépenses de fonctionnement : 340 217.00 € Recettes de fonctionnement : 340 217.00 €

**Section d'investissement** : Dépenses d'investissement : 0.00 € Recettes d'investissement : 0.00 €

Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à **340 217.00 €**

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE*

Approbation du budget primitif du Budget du centre de santé 2024

#### **Délibération relative à l'assurance du personnel pour le centre de santé – adhésion au contrat groupe avec le centre de gestion CDG69**

Madame le Maire expose :

que l'application du régime de protection sociale des agents territoriaux implique pour la commune de Savigny des charges financières, par nature imprévisibles,

que pour se prémunir contre ces risques, la commune de Savigny a la

possibilité de souscrire un contrat d'assurance,

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE*

Article 1 : approuve les taux des prestations négociés pour le centre municipal de santé de Savigny par le cdg69 dans le contrat-cadre d'assurance groupe,

Article 2 : décide d'adhérer au contrat-cadre d'assurance groupe à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 décembre 2024 pour garantir (la commune ou l'établissement) contre les risques financiers des agents affiliés au régime CNRACL dans les conditions suivantes (cocher les éléments couverts y compris les franchises le cas échéant) :

#### **Mme le Maire pour la Commission agriculture :**

**Le guide des producteurs du village** a été finalisé et remis aux agriculteurs. Il est disponible chez les commerçants, gîtes et chambres d'hôtes et à l'Office du tourisme. Madame le Maire remercie Nicole THIVARD qui a assuré le lien avec le service communication de la CCPA.

A l'occasion de la sortie de ce guide, **une journée Fermes Ouvertes** a été organisée avec 6 agriculteurs volontaires : ceux-ci ont présenté leurs activités sous des formes variées. Cette journée a attiré de nombreuses familles de Savigny et des environs. Une réunion de bilan est prévue. Madame le Maire adresse ses vifs remerciements à Floriane de Camaret qui a réalisé l'affiche.

La communauté de communes soutient financièrement la **lutte contre le frelon asiatique**. Chaque année de plus en plus de nids sont détruits gratuitement chez les particuliers. Au-delà de ce soutien, il est nécessaire de piéger les reines fondatrices dès le printemps. Madame le Maire remercie Nicole THIVARD qui a organisé un stand de sensibilisation sur le marché, avec l'appui de bénévoles de Bessenay. Outre du piégeage par les 7 volontaires, une communication sera réalisée dans le Savigny infos et dans les écoles.

#### **Nicole THIVARD pour la commission Communication-Vie Associative - Commerces :**

Le nouveau plan de village a été livré et installé sur le panneau d'affichage à côté de la mairie et le sera d'ici quelques jours à Taylan.

#### **Serge MALET pour la commission bâtiments :**

**Bâtiment médiathèque** : l'association peinture a pris "possession" de ces nouveaux locaux au 2<sup>e</sup> étage. Son ancienne salle au 1<sup>er</sup> étage sera reprise par l'association paroissiale car la salle des Tilleuls qu'elle utilisait ne sera plus disponible pendant les travaux du "pôle santé".

**Pôle Santé** : début des travaux de désamiantage et démolition le 22 avril. La clôture de la réception des offres des autres corps de métier est fixée au 16 avril.

**Tour de l'horloge** : rencontre de la société Guillin qui avait réalisé des travaux sur la tour en 2009, pour avis sur les fissures apparentes. Son analyse est qu'il n'y a pas d'alerte quant à la structure. Elle recommande des travaux d'entretien. Ce dossier est à poursuivre notamment avec l'ABF et le service archéologie départemental.

**Clos Abbaye** : un problème d'infiltration dans la salle annexe (coté jeu de boules) nécessite de refaire l'étanchéité de la terrasse au-dessus.

**Travaux réalisés par les employés** : Courant mars les employés ont passé un « gros coup de karcher » sur le terrain de tennis afin d'éliminer l'encrassement qui rendait glissantes certaines parties. En raison de la présence de fortes odeurs, les employés ont curé le réseau d'assainissement à la maternelle.

#### **Evelyne DUTOUR pour la commission commerces de la CCPA :**

La dernière réunion a eu lieu le 13 mars 2024 à Savigny. Avant le démarrage de la réunion, madame le Maire a présenté la commune. Un bilan 2023 de l'aide à l'investissement a été dressé : 23 entreprises ont été aidées et 7 cessations d'activité ont été enregistrées depuis 2019.

Nouvel objectif de la commission : travailler sur les besoins et enjeux de l'artisanat au niveau de la CCPA.

#### **Isabelle KAPFER pour la commission enfance jeunesse-affaires scolaires :**

Chasse aux œufs le samedi 20 avril dans le parc du Chalet Montange. Les enfants du conseil municipal cacheront les œufs.

Rencontre des conseils municipaux des enfants au sein de la CCPA pour la journée du jeune citoyen. Cinq conseils étaient présents. Les enfants ont présenté ce qu'ils ont fait ou ce qu'ils vont faire et ont réfléchi tous ensemble sur comment ils voyaient leur territoire dans les 10 ans à venir.

Vendredi 31 mai 17h30 auront lieu les inscriptions pour les chantiers jeunes. Cette année, il y aura un chantier jeunes en juillet et un en octobre

pour les Savignois de 14 à 16 ans. Premier chantier : réalisation de moines en bois pour créer une procession à l'entrée du village côté Sain Bel, le long des remparts et Route de Saint Romain pour la fête médiévale qui aura lieu en 2025 sur les trois communes Savigny Sain Bel L'Arbresle.

Le renouvellement du marché de prestations pour l'accueil de loisirs sera finalisé le 15 avril.

#### **Christian MARTINON pour la commission Urbanisme :**

La commission Urbanisme s'est donnée rendez-vous avec la société FREE le 12 avril sur le site de la Ponchonnière avec un droniste pour étudier l'impact d'une antenne téléphonique sur ce site.

L'Agence Technique Départementale du Rhône à qui nous avons confié une étude d'opportunité pour réaliser le futur parking de le Font Porée, nous a restitué le résultat des scénarios d'aménagements prenant en compte les exigences techniques de la commune, un calendrier prévisionnel d'exécution ainsi qu'une estimation financière des travaux.

Plusieurs scénarios ont été étudiés et l'estimation des coûts a été faite selon la version parking indépendant du parking du Puits. L'étude d'une communication entre les deux a démontré que la solution serait beaucoup plus onéreuse et la surface aménagée étant dans ce cas supérieure à 1500 m<sup>2</sup>, le projet tomberait sous le coup d'une obligation de création d'ombrières pour au moins 50% de la surface aménagée.

Cependant il sera possible de créer entre les deux parkings un passage piétons. La prochaine étape sera de missionner une assistance à maîtrise d'œuvre pour préparer l'avant-projet, le permis d'aménager ainsi que la consultation des entreprises.

#### **Pierre HULIN pour la commission Voirie :**

Entretien voies communales avec enrobé à froid et émulsion + gravillons. Passage de la société Eiffage qui sera suivi par un de nos agents techniques pour optimiser l'utilisation des produits.

**Terrain en gore :** il reste la pose de la protection bois contre les chocs de boules de la murette de séparation avec le jardin d'enfants. L'équipe technique va mettre en place les bancs et le paillage avec les plaquettes de châtaignier. Fin des opérations au printemps avec la plantation de végétaux.

**Liaison City Stade / Equipements du Trésoncle :** accord du service archéologique de la DRAC. Présentation du projet le 8 avril à l'ABF.

**Liaison Savigny-Sain Bel :** le devis de terrassement a été complété pour tenir compte des écoulements d'eau constatés lors des dernières grosses pluies.

**Groupe de travail incendie :** prochain travail consistera à répertorier les poteaux Incendie à très faible débit (< à 15m<sup>3</sup>/h) et à en analyser les tuyauteries d'alimentation. En accord avec le SDMIS, les poteaux à débit insuffisant et reliés à des petites canalisations seront supprimés.

**Ouvrage d'art :** inscription des ouvrages communaux au programme de contrôle de sécurité mis en place au niveau national.

**Eaux pluviales Voirie communautaires :** Deux réunions programmées une route de Saint Romain et une Rue des Rosiers pour trouver des solutions à des problèmes importants d'écoulement des eaux pluviales.

**Changement canalisation d'eau potable** route de Saint Romain, chemin des Poules et la Croix de fer.

### **Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 21 mai 2024**

Nombre de membres en exercice : 19 Présents : 16 Votants : 19

**Absents excusés :** MALET Serge (Pouvoir donné à Christian MARTINON), THIVARD Nicole (Pouvoir donnée à Pierre HULIN) et DE CAMARET Floriane (Pouvoir donné à Evelyne DUTOUR)

Avant le début du conseil municipal, il est procédé au tirage au sort des jurés pour le Jury Criminel 2025

#### **Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipale**

Bruno BUISSON demande que soit ajoutée sa remarque sur l'augmentation des impôts liée à la hausse des taux soit 49,25€ donnée par Christian MARTINON. Madame le Maire précise que ce chiffre n'est pas un maximum mais une estimation moyenne. Il souhaite également que soit notée la question de Serge MALET posée à Jean-Yves DUTOUR concernant son changement d'avis sur l'augmentation des taux entre la commission générale et le conseil municipal.

Madame le Maire répond à la question posée par Luc FORNAS lors du précédent conseil, relative aux indemnités des élus. Les indemnités qui doivent être communiquées sont celles versées par la commune ou

quand l'élu est désigné par le conseil municipal pour être délégué dans un syndicat. Ainsi Madame le Maire indique le montant de l'indemnité de Jean-Pierre CHABRANT, vice-président au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Brévenne, pour lequel elle n'avait pas jusque-là connaissance de l'indemnité versée.

En dehors de ces demandes d'ajouts, le compte-rendu de la séance du 9 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

#### **Convention avec le Département pour la sécurisation de la route de Sain Bel**

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'une chicane à l'entrée de la commune sur la route de Sain Bel, cette dernière étant une route départementale, il convient de passer une convention avec le Département du Rhône afin de définir les conditions administratives, techniques et financières dans lesquelles les travaux sont réalisés.

Monsieur FORNAS demande quel est le montant que va verser le Département car le montant des travaux indiqué n'est pas le même sur la convention Départementale et la demande relative au fonds de concours de la CCPA.

Madame le maire répond que le Département du Rhône ne versera rien, il s'agit juste d'une convention donnant l'autorisation à la commune de réaliser les travaux de création et l'entretien de cette installation située sur une voie Départementale.

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE*  
**AUTORISE** madame le Maire à signer la convention

#### **Délibération relative à la cession de la parcelle B1522 au Département,**

La municipalité souhaite céder la parcelle B1522 sise route du Bois du Maine au Département pour l'euro symbolique. Cette parcelle est issue de la vente des terrains de la Doyennerie que le promoteur n'a pas voulu acquérir.

Cette parcelle se situant le long de la départementale D159, il convient de rétrocéder au département ce délaissé de voirie enherbé qui n'a pas de valeur. Cette parcelle a une contenance de 114 m<sup>2</sup>.

Monsieur MARTINON indique qu'il s'agit d'une régularisation foncière, c'est pourquoi cela se fait à l'euro symbolique.

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE*

**AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette cession à titre gratuit.

**DIT** que les frais de notaire seront pris en charge par le Département. Mme le Maire regrette que cette parcelle n'ait pas été vendue à BJ2P aménageur du lotissement, au moment de la vente du terrain, comme l'a fait le 2<sup>e</sup> propriétaire du tènement foncier. C'est une perte financière pour la commune et cela pose des difficultés pour l'aménagement de la voirie d'accès.

#### **Délibération relative aux amendes de police 2023 répartition 2024**

Dans le cadre des amendes de police 2023 répartition 2024, la commune souhaite présenter le projet de création d'un cheminement piétonnier entre Savigny et Sain Bel.

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE*

Approbation du dépôt d'un dossier de demande de subvention dans le cadre des amendes de police 2023 répartition 2024

Concernant les travaux du cheminement piétonnier entre la mairie et la salle du Trésoncle, le dossier a été envoyé aux Architectes des Bâtiments de France, une réponse est attendue d'ici un mois et demi.

Les travaux seront réalisés par l'équipe technique et le patrimoine proposera les textes des panneaux explicatifs. La création de ces pupitres fera certainement l'objet d'une demande de subvention à la CCPA dans le cadre de la valorisation du patrimoine.

#### **Demande de subvention pour la création d'une salle pouvant être prêtée aux associations**

Considérant qu'il existe une remise communale dans l'annexe de la cure située au 2 rue saint André qui pourrait être aménagée en salle de réunion pour les associations, sachant que les travaux du pôle de santé ont commencé, la salle des Rosiers et celle des Tilleuls ne sont plus accessibles.

Cette remise inoccupée a une superficie de 20 mètres carrés environ.

Le montant des travaux est estimé à 20 000 € sachant qu'ont été inscrits 30 000 € au budget principal de la commune 2024.

Madame le Maire détaille au conseil municipal les travaux et présente des photos de l'état actuel et de l'aménagement projet.

Une demande de travaux a été déposée et fera l'objet d'une autorisation par les Architectes des Bâtiments de France.

Pour financer ces travaux, il est proposé au conseil municipal de déposer une demande de subvention auprès du Département.

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE*

Approbation de la création de cette salle de réunion prévue au budget 2024 de la commune,

**AUTORISE** madame le Maire à déposer une demande de subvention

**Délibération relative au fonds de concours mobilité de la CCPA pour les travaux de création d'une chicane route de Sain Bel et un cheminement piéton entre Sain Bel et Savigny**

La CCPA offre la possibilité de verser aux communes un fonds de concours représentant 50% du montant de la dépense plafonnée à 7500 euros annuel pour des projets en lien avec la mobilité.

La municipalité souhaite présenter le dossier de création d'une chicane route de Sain Bel et la création d'un cheminement mode doux entre Savigny et Sain Bel.

Le budget de travaux pour la création de la chicane route de Sain Bel s'élève à 11 971.04 € H.T.

Le budget de travaux pour la création d'un cheminement mode doux entre Savigny et Sain Bel s'élève à 18 100 € H.T.

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE*

**AUTORISE** madame le Maire à signer la convention avec la CCPA

**Délibération fixant les tarifs de nettoyage pour la salle du Trésoncle, et la salle Christian Gouttenoire**

Certaines associations ne souhaitent plus effectuer le ménage intégral des salles qu'elles empruntent ou qu'elles louent, il est proposé au conseil municipal de définir des tarifs de nettoyage :

-100 euros pour la salle du Trésoncle (lavage des sols de la cuisine, des couloirs et sanitaires, nettoyage des sanitaires et équipements)

- 60 euros pour la salle Christian GOUTTENOIRE (lavage des sols, des sanitaires et équipements)

Ces tarifs ne comprennent ni le rangement des tables et chaises, ni le balayage de tous les sols, ni la sortie des poubelles. Les salles et équipements devront être débarrassés de toute nourriture, décoration ...

Les associations feront un chèque de ce montant à l'ordre du Trésor public et ce sont les agents communaux qui effectueront le ménage.

Monsieur BUISSON estime que cela fait très cher alors que les agents nettoient de toute façon la grande salle.

Madame le Maire indique qu'effectivement les agents passent l'autolaiveuse dans la grande salle mais les sanitaires, les couloirs, la cuisine doivent être rendus propres donc balayés et lavés.

Le but est que très majoritairement les associations rendent les salles propres et si elles ne peuvent vraiment pas par manque de bénévoles, elles pourront prendre cette option.

Monsieur BUISSON pense qu'au tarif proposé, de nombreux utilisateurs vont en profiter pour rendre les locaux plus sales qu'aujourd'hui afin de laisser faire le nettoyage complet par l'équipe technique.

Mme le Maire lui répond que si les salles ne sont pas rangées, les équipements débarrassés et les sols balayés tel que c'est prévu dans le règlement actuel, alors la caution sera retenue. L'idée n'est pas de déstabiliser le planning de l'équipe technique, donc si cette option est prise trop souvent, il faudra réfléchir à faire appel à une société de nettoyage et appliquer les tarifs qu'elle proposera.

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE*

**APPROUVE** le montant des frais de nettoyage imputés aux associations qui ne veulent plus effectuer l'entretien de la salle du Trésoncle (lavage des couloirs, cuisine et sanitaires) ou la salle Christian Gouttenoire lors d'un prêt ou d'une location.

**Délibération relative à la signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public routier pour le déploiement du dispositif de télérelève du service public de distribution d'eau potable**

La société BIRDZ, qui a signé un contrat de partenariat avec la société VEOLIA, délégataire pour la production et la distribution d'eau potable pour le compte du SMERT, souhaite signer une convention avec la commune afin de pouvoir mettre en place les dispositifs de télérelève sur le mobilier. Il s'agit de répéteurs (transmetteurs) servant à relayer l'information provenant des capteurs communicants des compteurs individuels vers les concentrateurs.

L'occupation du domaine public serait consentie en contrepartie du versement de 0.10€ par an pour chaque répéteur installé sur les ouvrages communaux. La convention serait établie pour une durée allant jusqu'au 31/12/2034.

Monsieur HULIN précise qu'il s'agit d'ondes radios émises pendant deux secondes deux fois par jour.

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE*

**AUTORISE** madame le Maire à signer la convention

**Dénomination du terrain en gore et du parc de jeux pour enfants**

Il est proposé au conseil municipal de dénommer le terrain en gore et le parc de jeux pour enfants.

La commission voirie a débattu sur le sujet et propose :

Pour le terrain en gore : Esplanade de Berching,

Pour le parc de jeux d'enfant : Parc de Rosia de Secas,

Cela permet de rappeler les jumelages qui existent entre Savigny et ces deux villes.

L'inauguration aura lieu le 30 août vers 18h00, en présence de délégations de Berching et Rosia de Secas. Les enfants de Berching séjourneront à Savigny à partir du dimanche 25 août, et les adultes à partir du mercredi 28 août, jusqu'au dimanche 1er septembre.

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE*

Acceptation des noms proposés par la commission voirie

**Désignation du correspondant incendie secours**

Par courrier daté du 25 avril 2024, madame la Préfète a sollicité la mairie afin qu'elle désigne un correspondant incendie et secours au sein du conseil municipal.

Madame le Maire propose que monsieur Pierre HULIN, s'il en est d'accord, soit le représentant incendie secours sachant qu'il a, avec sa commission, pris en charge le dossier de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Madame le maire demande s'il y a d'autres candidats. Pas d'autre candidat.

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour UNANIMITE*

Monsieur Pierre HULIN est élu à l'unanimité

**Informations de Madame le Maire :**

-Elle adresse ses félicitations à Médéric BOISSET qui est à nouveau papa d'un petit garçon.

-Le mercredi 22 mai se tiendra une réunion publique en mairie à 18h sur la gestion des biodéchets. Les collectivités ont en effet l'obligation de proposer aux ménages des possibilités de traiter les déchets organiques.

**Mme le Maire pour la Commission agriculture :**

Début avril s'est déroulée une journée Fermes ouvertes. Une réunion de bilan a eu lieu avec les agriculteurs qui ont participé à cette journée. Le bilan étant positif, il a été proposé de réitérer sur le même format le 29 septembre 2024, journée qui sera élargie aux autres agriculteurs volontaires.

**Christian MARTINON pour la commission Urbanisme :**

-Projet Antenne Téléphonie ZI Ponchonnière : Messieurs HULIN, FORNAS et MARTINON, représentants de la commission urbanisme, se sont rendus sur place avec la société Free. Le sujet était de vérifier l'impact visuel du futur pylône avec des essais de hauteur à l'aide d'un drone. Deux sites ont été testés et la société Free poursuit l'étude de faisabilité. Dès retour, les élus seront informés.

-Problème d'arrivée d'eau pluviale dans la propriété de monsieur Granal au lotissement la Madone. :

Depuis la fin des travaux concomitante avec des pluies abondantes, M Granal observe des arrivées d'eaux sur sa propriété. Notre première réponse a été de dire que nos travaux n'avaient pas eu d'incidence sur l'écoulement des eaux. Mais pour avoir une réponse certaine avant la réception définitive du giratoire, un contrôle avec de la fluorescéine versée dans le fossé créé le long de la RD33 et allée de Grange Cha-

pelle a montré une coloration des eaux sur le terrain de M Granal. Nous allons donc poursuivre la prospective. Nous avons sollicité la CCPA pour effectuer un passage caméra et notre AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) pour déterminer les actions à mettre en œuvre pour solutionner ce problème.

**Vincent MARTY pour la commission Sports de CCPA :**

3 clubs de vélo souhaitent organiser des courses le 6 octobre à Savigny comptant 300 à 400 participants.

**Madame le Maire pour Serge MALET absent - bâtiments :**

-Pôle santé : les travaux de démolition devraient être terminés pour la fin du mois. Une réunion est prévue le 27 mai pour finaliser le choix des entreprises qui interviendront (maçonnerie, charpente, électricité, VRD ... )

-Concernant les travaux de changement fenêtres salle de l'amitié, rénovation salle annexe cure et Font Porée les DP (demandes préalables) ont été faites et transmises à ABF pour avis.

Pour rappel, travaux en attente de réalisation (commandés aux artisans) :

- changement chéneau (percé ...) façade sud du bâtiment, salle amitié,

- étanchéité de la terrasse du clos de l'Abbaye

-Exercice incendie du 17 mai s'est déroulé conformément aux attentes. Il a permis aux pompiers de découvrir la structure église / clocher que peu connaissaient mais aussi de mettre en évidence quelques points d'amélioration coté commune.

**Isabelle KAPFER - enfance jeunesse-affaires scolaires :**

La vogue est terminée, les forains étaient contents, tout s'est bien passé, ils ont eu du monde.

Madame le Maire en profite pour remercier les parents qui étaient présents pour « encadrer » le bal des jeunes.

**Pierre HULIN pour la commission Voirie :**

-Route de Saint Romain : changement de conduite d'eau potable du carrefour de l'église jusqu'à la Madone. Les travaux vont durer deux mois environ. Monsieur LAINE demande s'il serait possible d'enlever la déviation pendant le week-end. Monsieur HULIN va voir avec la société en charge des travaux.

-Problème d'écoulement d'eaux pluviales dans les avaloirs qui se trouvent vers l'église et le parking au-dessus du centre technique. La SOGEA a constaté que ces deux avaloirs étaient pleins de petits cailloux ; la CCPA va en profiter pour nettoyer le réseau unitaire et la mairie nettoiera les avaloirs.

-Au bout de la Place des rosiers, une grille se sature très vite et l'eau risque de s'écouler vers l'immeuble en construction. Monsieur HULIN a demandé un devis pour poser une grille.

-Gabriel CHARLES utilise le nouveau broyeur d'accotement et en est très content.

La semaine prochaine, la commission va acheter des vivaces pour les massifs de l'esplanade de Berching et fleurir plusieurs sites du village.

Madame le Maire indique à monsieur FORNAS qu'elle a été surprise de ce qu'il a écrit dans le dernier Savigny Infos à savoir : « Partout où se manifeste l'intérêt général, les citoyens demandent à faire entendre leur voix et à contribuer à l'élaboration des choix qui déterminent leur avenir. Cela devrait impliquer la transparence, la sincérité, l'inclusivité (la participation) et le respect des lois et des règlements en vigueur. Cependant, ce n'est pas ce que nous constatons ; ». Elle lui demande ce que cela signifie. Monsieur FORNAS répond qu'il y a plusieurs sujets et que par exemple il n'a pas vu la déclaration préalable du SYDER pour le changement des luminaires. Monsieur MARTINON lui répond que ces travaux ont été confiés au SYDER compétent en tant que Maître d'Ouvrage et que pour ce type de travaux ce n'est pas une Déclaration Préalable qui est déposée et que les services compétents sont consultés y compris l'ABF. Madame le Maire demande à plusieurs reprises à monsieur FORNAS quels sont les autres sujets. Celui-ci se contente de répondre que madame le Maire verra et qu'il va envoyer d'autres demandes écrites à la mairie.

Madame COQUARD insiste et demande ce qu'il y a d'autre. Monsieur FORNAS répond qu'il fera des demandes en temps et en heure ; qu'il doit d'abord consulter plusieurs personnes et rassembler les éléments nécessaires. Madame COQUARD lui répond qu'il aurait d'abord dû faire les demandes ou remarques sur les points qui lui posaient questions et faire un article dans le Savigny Infos que s'il n'avait pas de réponse à ses questions.

Madame le Maire regrette ce manque de transparence de monsieur FORNAS et estime que dans l'intérêt de la commune il ne sert à rien d'attendre

pour faire des remarques ; elle continue sur le fait que monsieur FORNAS a écrit que « le pilotage de la commune est effectué par un nombre restreint, constitué du maire et des adjoints (tous ?) » ; elle lui demande ce qu'il veut dire par là ?

Monsieur FORNAS estime que les décisions sont prises par madame le Maire et messieurs MARTINON et MALET et peut-être monsieur HULIN. Madame le Maire lui indique que les dossiers sont travaillés en commissions animées par les adjoints et où les conseillers sont associés. Monsieur FORNAS dit que, cela concerne l'aménagement de la maison DEYDIER, et qu'il considère que ce dossier est déjà clos.

Plusieurs élus s'expriment pour dire que rien n'est décidé, que ce projet se travaille en commissions avec de nombreuses réunions et présentations de la part du CAUE, la Chambre de Commerce, la CCPA et les services de la Préfecture puisque la commune est retenue « Village d'avenir ». L'avis des Bâtiments de France est également nécessaire dans le montage de ce projet.

Monsieur LAINE ajoute que monsieur FORNAS est bien informé de ce qui se passe en mairie et peut bien s'exprimer puisqu'il fait partie de toutes les commissions municipales sauf une ; et qu'il sait donc bien que ce dossier est en cours de réflexion.

Madame le Maire indique que la commission générale annoncée le 28/05 permettra justement de partager les premières réflexions à l'ensemble des élus.

Madame KAPFER ajoute qu'elle ne partage pas l'avis d'une gestion par un nombre restreint d'adjoints. Elle se sent complètement informée des différentes réflexions et associée aux décisions.

Madame DUTOUR suggère aussi qu'une information soit aussi faite aux personnes extérieures au conseil municipal qui font partie du groupe « commerce ». Madame le Maire valide cette idée.

### Droit d'expression

Bonjour de l'équipe SAVIGNY D'ABORD2020

Près de 80 % de participation aux élections législatives démontrent un civisme et un engagement républicain remarquables, qui font honneur à notre commune.

Je souhaite revenir sur mon précédent droit d'expression, qui a déplu au maire.

Comme indiqué dans le dernier compte rendu du conseil municipal du 21 mai 2024, concernant le respect des lois et règlements, il a été mentionné que la déclaration préalable pour le remplacement des luminaires n'est pas nécessaire. Or, l'article R 421-24 du code de l'urbanisme et notre règlement de la ZPPAUP l'exigent.

Je vous laisse apprécier cette interprétation, qui, malheureusement, à mon sens, contribue à une certaine décredibilisation des élus.

Je suis et resterai vigilant à défendre et promouvoir les intérêts de notre beau village.

Luc Fornas

Je suis à votre disposition.

06 81 36 32 02 ou par mail : [savignydabord2020@gmail.com](mailto:savignydabord2020@gmail.com)

### Message de l'équipe municipale majoritaire

Le changement d'éclairage public à l'initiative des communes est réalisé par le SYDER dans le cadre d'une démarche performancielle pour toutes les communes du Rhône afin de réaliser des économies d'énergie et financières.

Le SYDER a la responsabilité de ces travaux et, à ce titre, des autorisations d'urbanisme des travaux qu'il réalise. Si les règles d'urbanisme prévoient que ces travaux en secteur protégé doivent être précédés d'une déclaration préalable, dans le cas présent, cela aurait nécessité un dossier par luminaire. Dans un souci de rapidité de traitement et surtout pour éviter l'encombrement des services du SYDER, des communes et des ABF, le SYDER a informé la mairie (et la commission urbanisme en a eu connaissance) qu'il avait déposé, en amont des travaux, un dossier aux ABF pour l'ensemble des communes concernées. Ces derniers étaient donc informés de ces travaux de changement de luminaires et n'ont exigé aucune déclaration préalable quelle que soit la commune.



## ASSOCIATION PEINTURE SAVIGNY

Notre atelier a déménagé au deuxième étage du chalet Montange. Nous avons plus de place. Nous remercions Mme le Maire, Monique Laurent, ainsi que l'équipe technique de la mairie qui a permis ce changement. Nous avons inauguré nos locaux dans une ambiance bien agréable et sympathique.

*Inauguration des nouveaux locaux*

Les cours de peinture se déroulent au chalet Montange dans une ambiance très conviviale et un cadre des plus agréable. Nous comptons 26 adhérents cette année.

Carole Merlin (diplômée de l'école d'Art Emile Cohl) nous prodigue ses conseils et ses connaissances pour la réalisation de nos tableaux et dessins. Elle nous pousse de l'avant afin de nous faire vraiment progresser. Nos cours remportent un franc succès, et les résultats sont étonnants. Les thèmes abordés et les différentes techniques développées par notre professeur nous font découvrir de nouveaux univers dans lesquels nous ne pouvons qu'être de plus en plus à l'aise. Pour les débutants c'est un excellent démarrage dans les règles de l'art et à la portée de tous. Nous proposons un essai d'un mois pour aboutir un sujet, pour un montant de 35 euros déductible du montant d'un trimestre si cet essai est validé en inscription.



*Cours pour adultes (tous niveaux). Techniques enseignées : dessin, peinture acrylique, huile, pastel, encre de chine et aquarelle...*

*Le jeudi après-midi de 14h à 20h par séance de 2 ou 3h.*

*Atelier libre (sans professeur) : le vendredi après-midi de 14h à 17h.*

*Pour la saison 2024 / 2025 :*

*Nous organisons trois stages un par trimestre, ouverts à tous.*

*Nos tarifs période 2024 / 2025 :*

*Adhésion annuelle : 35 €*

*Prix par trimestre : cours de 2 h : 97 € - Cours de 3 h : 110 €*

*Atelier libre (sans professeur) vendredi après-midi : 44 €*

*Cours avec professeur + atelier libre : 2 h : 128 € - 3 h : 142 €*

*Pour tout renseignement (tarifs, détails horaires, inscriptions) :*

*Christiane Rat : [crizou.rat@outlook.com](mailto:crizou.rat@outlook.com) / 04.74.01.45.48 ou 06.76.60.53.01*

*Adresse des cours : deuxième étage Chalet Montange. SAVIGNY.*

*Site : <https://www.associationpeinturedesavigny69.fr/>*

## ASLEC - Association Savignoise Loisirs Et Culture

Les membres de l'ASLEC sont en pleine effervescence ! En effet, ils préparent la venue de 3 groupes pour la fin août 2024. Le premier groupe, une vingtaine de jeunes Allemands, sera à Savigny du dimanche 25 août au dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024. Lucie FEUGEREUX et Maxence GIROUD encadrent le groupe de jeunes Savignois et, tous ensemble, ils préparent un programme fort sympathique.

Vous avez des enfants âgés d'au moins 13 ans qui souhaitent participer aux échanges ? Contactez-nous ! Inutile de parler allemand ! Et pour cause, cet échange existe depuis plus de 50 ans. Nous pouvons vous garantir qu'en 1973 très peu de jeunes maîtrisaient cette langue et pourtant ils se sont bien amusés, ont vécu de belles histoires et ne souhaitent qu'une seule chose : que cette aventure humaine se poursuive.

Le second groupe, une vingtaine d'adultes allemands de Berching, sera à Savigny du mercredi 28 août au dimanche 1<sup>er</sup> septembre.

Le troisième groupe, une vingtaine d'adultes Roumains de Rosia de Secas, sera à Savigny, du mercredi 28 août au dimanche 1<sup>er</sup> septembre.

Nous sommes très heureux de pouvoir réunir nos amis de nos deux communes jumelles.

Que vous ayez participé aux échanges, que vous participiez ou que vous souhaitiez y participer : n'hésitez pas à vous faire connaître. Et oui, nous recherchons des familles pour loger tout ce petit monde ! Comme d'habitude, un programme sympathique est prévu et la soirée de l'amitié clôturera le séjour.

En attendant de partager de bons moments et, au nom des membres de l'ASLEC, je vous souhaite un bel été.

Aline DUPERRET

06 78 65 57 07

[aduperret@wanadoo.fr](mailto:aduperret@wanadoo.fr)



## Un Orgue à Savigny

Un semestre bien chargé ... avec les dernières étapes des travaux sur l'orgue que nous souhaitons enrichir de deux jeux au pédalier pour donner plus de profondeur et de relief aux œuvres qui sont jouées. Ce fut un chantier difficile et long : difficile car l'exiguïté des lieux rend tout mouvement à l'intérieur de l'orgue très délicat ... Si on met le pied sur une commande mécanique ou sur un postage (tuyau d'acheminement de l'air sous pression) on peut provoquer de gros dégâts. Et puis ce fut long car Dominique Lalmand qui était le seul à pouvoir réaliser ces travaux, est maintenant à la retraite. Mais comme les bons professionnels sont rares, il est obligé de « rempiler » ... mais seulement pour les amis !

Bref ! L'essentiel est achevé ... Reste à réceptionner officiellement le chantier et à payer notre dette ! Heureusement que des subventions ont été accordées.

Après le concert du 21 Juin donné pour la fête de la musique sur des chansons de Jean Ferrat, jouées à l'orgue par Frédéric Lamantia, comme il l'avait fait il y a 9 ans pour Jacques Brel, nous aborderons la rentrée avec une nouvelle proposition : « **les petits concerts du marché** », de 18h30 à 19h, deux vendredis par mois. En principe on commencera le 6 septembre. Ces concerts (gratuits) ont l'ambition de faire connaissance avec une œuvre, un auteur, un style de musique, une période ... avec quelques explications très simples accessibles à tous. Une expérience à suivre et à encourager ... Rendez-vous à la rentrée !



## Savigny Patrimoine d'hier et de demain

Nouveau président, nouveaux projets pour de nouvelles attentes des Savignois !

Le 6 mai 2024, Daniel Rat a été élu président de l'association Savigny, Patrimoine d'hier et de demain en remplacement de Jean-Noël Coquard démissionnaire pour raisons personnelles. Nous remercions Jean-Noël pour son implication durant ces dernières années au sein de notre association. Il va se consacrer désormais aux recherches, pour le patrimoine et l'histoire de Savigny, qui sont toujours appréciées.

Le conseil d'administration a confirmé les projets en cours :

- Activités envers les enfants : après-midi de l'Abbaye, visites proposées aux écoles.
- Participation aux journées du patrimoine de pays et des moulins du 21 au 23 juin : visites commentées des principaux puits du village.
- Conférence animée par nos historiens et archéologues attachés à Savigny, en novembre.
- Un repas de fin d'année.
- Des visites sont à l'étude : Tarare, Cluny ...
- Sans oublier les Journées du Patrimoine du 21 et 22 septembre pour lesquelles nous organisons une exposition sur la batterie fanfare « La Savignoise » (les Savignois se reconnaîtront sur les films et photos). Nous cherchons toujours des documents, photos, films, uniformes, instruments se rapportant à « la clique » pour compléter ceux que nous avons déjà. Vos documents seront scannés ou photographiés pour éviter d'être abimés et les objets mis sous vitrine pour les protéger.

N'hésitez pas à contacter Daniel Rat au 06 87 82 40 87 ou par mail : savigny.patrimoine.69@laposte.net pour partager vos souvenirs avec tous.

Ces derniers mois ont été riches en visites de groupes, conseillées par l'office de tourisme de L'Arbresle. Nous avons mis au point les visites, directement avec les responsables. Ils ont tous été enchantés de leur visite.

Si vous aussi désirez une visite de groupe personnalisée entre amis ou en famille, n'hésitez pas à nous solliciter.

Si vous vous reconnaissez dans les activités de l'association, si vous avez des idées d'actions, d'animations qui pourraient concerner le Patrimoine, venez échanger avec nous ... nous recrutons des adhérents de tout âge !!!

Restez informés de notre actualité sur notre site : <https://savigny-en-lyonnais-patrimoine.fr/>



## La Maison des P'tits Loustiques



La Maison des P'tits Loustiques accueille vos enfants du lundi au vendredi de 7h à 18h.

Beaucoup d'enfants nous quittent en cette fin d'année pour rejoindre l'école : Léa, Jules, Lily-Rose, Nino, Gabriel, Soam, Lise, Léo. Nous leur souhaitons une bonne intégration dans le milieu scolaire !

Notre effectif pour la rentrée de septembre 2024 est au complet. Nous sommes heureuses d'accueillir de nouvelles familles et les remercions pour leur confiance.

L'équipe est composée d'Angélique CHAVY, Marine FRANCHINO et Amandine MATHIEU.

Nous travaillons sur l'autonomie de l'enfant, sa sociabilisation pour l'accompagner à grandir dans le respect et la bienveillance.

Pour plus d'information n'hésitez pas à nous contacter au : 06.95.33.57.21  
La maison des P'tits Loustiques.

## Les Récrés Bilingues

L'association « Les Récrés Bilingues » propose des cours d'anglais ludiques pour les enfants, les mercredis après-midi au Chalet Montange, ainsi que des mini-stages pendant les vacances scolaires.

Inscriptions et informations : [les\\_recrés\\_bilingues@gmail.com](mailto:les_recrés_bilingues@gmail.com) / 07.67.75.32.47 / Insta : les\_recrés\_bilingues / Fcb : Les Récrés Bilingues



## Fin d'année chargée pour les bénévoles de l'APE !



Début juin résonne avec notre traditionnel concours de pétanque adultes/enfants qui cette année est devenu le challenge pour Rémy.

L'après-midi a débuté par 1 minute d'applaudissements en hommage à Rémy, membre actif parti trop tôt en février.

Entre émotion et bonne humeur ce sont 69 doublettes qui se sont affrontées jusqu'à tard dans la nuit ou tôt le matin !

Une tombola et une vente de casquettes ont

permis de faire un joli don à Anaïs et les enfants afin de les accompagner dans cette épreuve. Merci à eux de leur présence.

Bravo à tous pour votre aide et votre bienveillance, ce fut une belle journée !

Fin juin, l'équipe APE est restée motivée pour entamer le marathon final : la kermesse où les JO se sont invités. Entre défis et jeux sportifs les enfants n'ont eu qu'à bien se préparer !

Cela a aussi été le moment de dire au revoir à notre directeur Didier Lagrange qui a porté l'école pendant de nombreuses années !

Au nom de l'APE bravo et merci pour tout cet investissement !

Après des vacances estivales bien méritées toute l'équipe de l'APE vous attendra le **dimanche 22 septembre** pour notre classique vide-grenier à la salle du Trésoncle.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite un bel été à tous.

Si vous souhaitez apporter vos idées, votre créativité, votre bonne humeur et un peu de votre temps, n'hésitez pas à nous rejoindre !

**VIDE GRENIER SAVIGNY**

A LA SALLE DU TRÉSONCLE

RESTAURATION ET BUQUETTE SUR PLACE

**DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024**

ENTRÉE GRATUITE

Renseignements et Réservation:  
HELLO ASSO  
06.83.11.10.47  
[videgreniersavigny69@gmail.com](mailto:videgreniersavigny69@gmail.com)

Vous souhaitez réserver un emplacement ?  
Lien HELLO ASSO

Organisé par l'association des parents d'élèves de Savigny

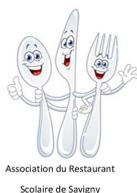
### Contacts

Mail : [ape.savigny@gmail.com](mailto:ape.savigny@gmail.com)

Facebook Ape Savigny

Instagram : apedesavigny

## Restaurant scolaire



Le restaurant scolaire de Savigny est géré par une association de parents bénévoles qui assure les relations entre la mairie, les parents, les enfants, les écoles et le prestataire restaurateur, API RESTAURATION. Les bénévoles de l'association gèrent également les inscriptions, la facturation et l'encaissement,

donnent leur avis et sont force de proposition pour l'élaboration des menus et animations.

L'association met tout en œuvre pour offrir aux enfants de la commune un service de qualité leur apportant à la fois diversité et découverte alimentaire tout en renforçant l'approvisionnement en produits locaux et/ou bios.

Les repas sont cuisinés sur place par Aurélien, chef gérant et Alexandra, aide cuisinière dans les locaux mis à disposition par la mairie. Les enfants sont répartis en 2 services dont la surveillance est assurée par les employés municipaux.

Depuis la rentrée de septembre 2024, Adrien LIGOT a passé la main à Sophie PIRES qui prend la présidence de l'association. Elle est accompagnée d'une équipe de parents bénévoles motivés et impliqués qui s'est réparti les rôles (« commission menus », gestion du site, encaissement/facturation, mailing, ...).

L'association et API RESTAURATION proposent tout au long de l'année des animations incontournables à thèmes : Noël, l'Épiphanie, la Chandeleur, les semaines du goût et du développement durable, ainsi que mensuellement une chronique culinaire et un gâteau d'anniversaire. Cette année a eu lieu le 05/07 le repas de fin d'année scolaire.

Les enfants se sont régalés pour commencer d'une salade verte aux oignons frits suivie d'un pain américain avec steaks hachés de l'exploitation GOUILLOUD et frites maison pour finir par un fromage blanc venant de les Sauvages agrémenté de topping au choix.

Le tout bien sûr cuisiné par Aurélien et Alexandra et servis par les parents bénévoles de l'association.

Nous espérons que les enfants se sont régalés et ont passé un excellent moment. Nous leur souhaitons, ainsi qu'à leurs parents, un très bel été.

Pour plus de renseignements concernant le fonctionnement ou pour rejoindre l'association, vous pouvez contacter :

Sophie PIRES, Présidente.  
[contact@cantinesavigny69.fr](mailto:contact@cantinesavigny69.fr)



## Savigny Danse

La fin de la saison 2023/2024 se conclut une fois de plus sur la croissance de l'association avec pas moins de 250 élèves, 7 professeurs, 4 galas et une seconde section de compétition qui s'est ouverte. Nous en profitons pour féliciter une nouvelle fois notre "Solo Team" qui finit à la 4ème place au Championnat de France.

La prochaine saison verra l'arrivée de 3 nouveaux professeurs et vous pourrez retrouver tout un panel de disciplines tel que la danse classique, le contemporain, le modern Jazz, le street jazz, le New Style/Hip Hop, le hip hop/break, la danse "Heels", la Zumba, le renforcement musculaire, le Pilates, ou encore notamment la danse sportive en compétition avec les équipes de Solo Team.

De la danse et du sport pour ravir petits et grands dès l'âge de 3 ans.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des bénévoles, pour leur bonne humeur et leur investissement dans l'association ainsi que la municipalité de Savigny pour son soutien.

Un grand bravo à tous les danseurs !

Suivez-nous sur les réseaux



## L'ASC SAVIGNY GYM avec 7 équipes en finale et 5 équipes sur le podium !

Comme chaque année, la qualification pour les finales est compliquée. Les gymnastes se doivent d'être quasi parfaits toute la saison lors des différentes compétitions qualificatives pour espérer décrocher une place en finale.

Et cette année, quelle prouesse car le club a réussi à qualifier 7 équipes en finale !!!

En Finale Nationale dans la salle du « Scarabée » de Riorges, 2 équipes féminines et un individuel masculin étaient présents pour représenter fièrement notre club.

Les nombreux supporters présents ont pu faire entendre leur voix à l'annonce des résultats avec le titre de **Championne** pour l'équipe N6 11-18 ans avec également 2 gyms sur le podium en individuelle : Anaëlle Ronchietto 1<sup>ère</sup>, Eva Besson 2<sup>ème</sup> et le titre de **Vice-championne** pour l'équipe de N5 11-15ans. Johan Naujac termine 5<sup>ème</sup> de ces championnats de France en niveau 4 11 ans et +.



Les plus jeunes gymnastes de l'ASC ont aussi rayonné en finale jeune (zone Sud Est) à Chaponnay et Mions. C'était 5 équipes de qualifiées et ce furent 3 podiums par équipe et 2 podiums en individuel.

Le titre de **Champion de zone** pour les garçons en Niveau 6 7-14 ans et en individuel Mathéo est **Champion de zone** et son copain Ludovic Blanchard **Vice-champion**.

Pour les filles, l'équipe Niveau 7 7-12 ans se classe 2<sup>ème</sup> et l'équipe Niveau 6 7-12 ans termine à une belle 3<sup>ème</sup> place

Quel beau parcours pour tous les finalistes et leurs entraîneurs.

L'ASC Savigny gym, ce sont aussi des groupes loisirs qui ont participé au gym Brevenne et récoltés de nombreuses coupes et médailles, et des groupes d'éveil (3-5 ans) qui développent leur motricité sur différents parcours.

Un grand bravo à tous (gymnastes et entraîneurs) pour les très bons résultats obtenus tout au long de la saison. Un merci spécial à nos bénévoles sans qui l'ASC Gym n'existerait pas.

Nous vous attendons à la rentrée pour les inscriptions, **Samedi 7 septembre de 9h à 12h au forum des associations de Savigny**

Vous avez la possibilité d'essayer l'activité lors des premiers cours.

Renseignements et informations sur le site du club : [www.ascsavignygym.fr](http://www.ascsavignygym.fr)

ou par mail à l'adresse suivante : [asc.sav@orange.fr](mailto:asc.sav@orange.fr)

Nous vous souhaitons un très bel été.

## SAVIGNYOGA

Les séances de yoga sont accessibles à toutes et à tous.

Les cours ont lieu les lundis hors vacances scolaires au Chalet Montange à Savigny,

Début de la saison 2024/2025 : Lundi 9 septembre 24

1er cours de 10h à 11h15

2ème cours de 17h à 18h15

3ème cours de 18h30 à 19h45

Ces cours invitent à une pratique traditionnelle de "Hatha-Yoga" :

Enchaînement de postures, contrôle de la respiration, concentration, relaxation, méditation ...

Savignyoga vous propose quelques ateliers yoga ouverts à tous, le samedi matin.

Pour la pratique, prévoir un tapis, un coussin et un vêtement chaud pour la relaxation.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mado au 04 74 01 28 25 ou Christiane au 04 74 70 39 71.

## Les Chevaliers du Pays de L'Arbresle 2025

L'Association **MERCI** vous invite à plonger dans l'histoire les **22, 23, et 24 août 2025** pour une fête médiévale inoubliable à Savigny, L'Arbresle et Sain Bel. Revivez la fin du 15ème siècle, où Jean d'Albon dirigeait l'Abbaye de Savigny, abritant 95 moines, et où le Roi Charles VIII séjourna au Château de Sain Bel en mars 1490.



### Pourquoi Participer ?

- **Valoriser nos communes** : Découvrez les trésors cachés de nos villages.
- **Célébrer notre patrimoine** : Plongez dans l'histoire locale à travers des animations captivantes.
- **Créer de l'animation festive** : Profitez de spectacles, jeux médiévaux et marchés artisanaux.



Nous avons besoin de vous pour faire de cet événement un succès ! Que vous ayez une heure ou une journée à offrir, chaque contribution compte.

Rejoignez-nous en tant que bénévole et vivez cette aventure historique de l'intérieur.

Venez nous rencontrer **le jeudi 12 septembre à 19h30 à la Salle Christian Gouttenoire**

En avant-première du festival 2025, "Les Chevaliers du Pays de L'Arbresle" et l'équipe MERCI vous proposent

un concert exceptionnel à l'Église de L'Arbresle  
**le 24 août 2024 avec Luc Arbogast.**

Artiste unique et authentique, Luc Arbogast est connu pour sa voix exceptionnelle et ses instruments rares. Après avoir conquis les médias grâce à "The Voice" en 2013, il revient pour partager sa musique et son talent inégalé.

Réservez vos places auprès de l'Office de Tourisme ou sur Hello Asso. Le nombre de places est limité, alors ne tardez pas !

**À bientôt pour un voyage inoubliable dans le temps !**

## Les Chevaliers du Pays de L'Arbresle 2025

LUC ARBOGAST

## LE CHANT DES PIERRES



CONCERT à l'église de L'ARBRESLE  
**24 août 2024** | **25 €** | **20h**  
placement libre

Réervations et informations



OT Pays de L'Arbresle, FNAC, Le Progrès, Leclerc, helloasso



La Fédération ADMR s'engage dans le mouvement Oasis Solidaire initié par les Petits Frères des Pauvres pour offrir aux personnes âgées souffrant des fortes chaleurs, un espace frais à proximité de leur domicile.

**Vous êtes une personne âgée et vous souffrez de la chaleur,** venez vous rafraîchir au sein de l'Oasis Solidaire proposée par la Fédération ADMR :

664 Allée des Grands Champs - 69210 SAIN BEL

lundi à vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Contact : 04.74.26.78.78

## Les Murmures du temps : une nouvelle offre touristique et culturelle

Pour rappel, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a initié un projet de parcours artistique et culturel, intitulé Les Murmures du Temps. Par ce projet, elle invite l'art contemporain à s'inscrire sur son territoire, au cœur de ses paysages et de son histoire. Ce parcours se compose de trois circuits jalonnés d'œuvres d'art pérennes, qui mettent en lumière le patrimoine élargi du Pays de L'Arbresle (géologique, historique, architectural, industriel, naturel, agricole, vernaculaire).

**Les 6 et 7 juillet, lors d'un week-end festif et animé, le festival des Murmures du temps a permis de dévoiler les 3 circuits**, les artistes et les 8 premières œuvres du parcours. Lors de visites guidées, les rencontres avec les artistes se sont révélées passionnantes pour comprendre la genèse de ces œuvres.

Les trois circuits sont aujourd'hui accessibles en visite libre de manière pérenne :

**D'or et de vin**, circuit autour de Saint-Germain Nuelles et des Carrières de Glay, avec les œuvres de Org-Mitra de Vahan Soghomonian / La colonne dorée de Didier Marcel / Géo-empathie de Julie Escoffier

**La croisée des chemins**, circuit dans le centre de l'Arbresle, avec les œuvres Le grand rocher de Laurent Pernot / Répartie de Nathanaël Abeille / Accolade lapidaire de Stephan Shankland (en cours de réalisation)

**Les Balcons de l'Abbaye**, circuit autour de Sain Bel et Savigny, avec les œuvres Négociation 147 – intimité du visible de Caroline Le Méhaut / Passage Tissage d'Amandine Guruceaga

Retrouvez toutes les informations sur le site <https://lesmurmuresdutemps.fr/>

### Venez découvrir le circuit Les Balcons de l'Abbaye !



Ce circuit démarre de la gare de Sain Bel et se dirige près du cimetière où est installée l'œuvre de **Caroline Le Méhaut, Négociation 147 \_ Intimité du visible**. Elle nous explique que toutes ces œuvres commencent par Négociation, et que celle-ci est donc la 147<sup>ème</sup>. Elle est constituée de cinq grands verres dans lesquels sont intégrées des images de roches et de minéraux caractéristiques des gisements des mines de Sain-Bel et observés au microscope polarisant et agrandi. Ainsi, elle nous fait passer du microscopique invisible à l'œil nu au macroscopique.

<https://lesmurmuresdutemps.fr/les-murmures-du-temps/les-oeuvres/caroline-le-mehaute/>



Puis le circuit emprunte la voie douce qui vient d'être ouverte entre Sain Bel et Savigny. C'est ici qu'est installé le **Passage Tissage d'Amandine Guruceaga**. Son œuvre a été inspirée par l'usine de tissus les fils d'Aimé Fichet réputée pour sa fabrication de fil d'or. Elle se compose de 3 sections de 40 mètres de poteaux entrelacés de bandes de métal en laiton et acier brûlé et gravé de couleurs différentes, qui font un lien à la fois à l'ère du tissage, mais aussi aux clôtures agricoles et aux premiers enclos de bétail.

<https://lesmurmuresdutemps.fr/les-murmures-du-temps/les-oeuvres/amandine-guruceaga/>

Le circuit se poursuit jusqu'aux Moulins, puis via Ronzière et Montessuit. Il est possible de faire un crochet jusque dans le quartier de l'Abbaye dans la partie historique du village. L'implantation des œuvres prévues côté Savigny est reportée ultérieurement.

## Rénovation de votre logement

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle vous accompagne pour la rénovation de votre logement au travers d'aides financières ou d'une assistance technique et administrative.

Un projet de rénovation énergétique (Isolation, système de chauffage...) ? Contactez l'Agence Locale de la Transition Énergétique : 04 37 48 25 90 - <https://www.alte69.org/fr>

Un projet de rénovation complète d'un logement ? Des travaux pour vous permettre de rester à votre domicile ? Contactez l'association SOLIHA : 04 74 05 35 75 - [aidehabitatCCPA@solihha.fr](mailto:aidehabitatCCPA@solihha.fr)

## Lutte contre l'ambroisie

Portail de lutte contre l'ambroisie

<https://ambroisie.fredon-aura.fr/documentation-reglementation/>

## Lutte contre le moustique tigre

Toutes les informations sur la plateforme officielle de ressources sur le moustique tigre en Auvergne Rhône-Alpes :

<https://agirmoustique.fr/particulier/>

## Frelons

Le SDMIS (Service Départemental-métropolitain d'Incendie et de Secours) fait savoir qu'il n'appartient plus aux sapeurs-pompiers d'intervenir sur les nids de frelons.

Aussi, à compter de l'été 2024, les pompiers ne procéderont plus à la destruction des nids de frelons, à l'exception des situations d'urgences avérées.

## Aide à l'achat d'un composteur

Depuis le 1er mai, un nouveau système d'aide à l'achat a été mis en place pour financer le composteur de votre choix. Cette aide financière représente 75% du prix d'achat et peut atteindre jusqu'à 80€. La procédure est simple : il suffit de participer à un atelier d'initiation au compostage gratuit et de compléter le formulaire disponible sur le site internet de la CCPA, en pensant bien à joindre toutes les pièces justificatives demandées.

Pour en savoir plus : <https://www.paysdelarbresle.fr/actualites/dechets/trouvez-le-composteur-qui-vous-correspond/>

Economiser

**Composteur, 500 L  
cherche famille  
avec tout plein de déchets**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Pays de L'Arbresle

Pour profiter d'une aide à l'achat  
rendez-vous sur [paysdelarbresle.fr](https://paysdelarbresle.fr)

# L'AGENDA SAVIGNOIS

Suivez les informations savignois via les différents supports de communication :  
site de la mairie, panneaux lumineux, illiwap, page Facebook ...

## Août

**Du 25/08 au 01/09** : Accueil de Berching avec l'ASLEC  
**Mardi 27** : Journée récréative Trait d'Union de l'Amitié - Salle du Trésoncle  
**Vendredi 30** : Inauguration Esplanade Berching et Parc Rosia de Secas - 18h Terrain en gore



**Vendredi 30 -18h**  
**Inauguration Terrain en gore et Parc**

## Septembre

**Samedi 7** : Forum des associations - Risotto/buvette ASLEC - 9h à 12h Salle du Trésoncle



**Samedi 7 - 9h à 12h**  
**Forum des associations**

**Jeu**di 12 : Atelier Remue-Méninges - 14h Médiathèque  
**Jeu**di 12 : Réunion publique Fête médiévale - 19h30 Salle Gouttenoire  
**Mer**credi 18 : Ile aux histoires - 15h15 & 16h30 Médiathèque  
**Mer**credi 18 : Spectacle "Petit Poet' " 0-3 ans - Médiathèque  
**Ven**dredi 20 : Concours Pétanque Classes en 5 - Terrain en Gore  
**Sa**médi 21 : 10 ans de la Médiathèque - 10h à 18h 30 Médiathèque  
**Di**manche 22 : Vide Grenier APE - Salle du Trésoncle  
**21 et 22** : Journées du Patrimoine : Expo sur la Fanfare - Salle Gouttenoire  
**Sa**médi 28 : Accueil Nouveaux arrivants - Mairie  
**Di**manche 29 : Fermes ouvertes - Producteurs locaux

## Octobre

**Jeu**di 10 : Atelier Remue-Méninges - 14h Médiathèque  
**Jeu**di 10 : Anniversaire des Classes en 4 - Trait d'Union de l'Amitié - Salle du Trésoncle  
**Sa**médi 12 : 50ème anniversaire CUMA - 10h-12h CUMA  
**Sa**médi 12 : Soirée Hommage Rémi Thévenin - Salle du Trésoncle  
**Mer**credi 16 : Ile aux histoires - 15h15 & 16h30 Médiathèque  
**Sa**médi 19 et 20 : Ateliers Bien-Etre - Salle Gouttenoire  
**Mer**credi 30 ou **Jeu**di 31 : Halloween Party, Savigny Danse - Petit Théâtre

## Novembre

**Lun**di 11 : Cérémonie commémorative Commune ADR-CATM - 10h45 Mairie et Monument aux morts  
**Mer**credi 13 : Ile aux histoires - 15h15 & 16h30 Médiathèque  
**Jeu**di 14 : Atelier Remue-Méninges - 14h Médiathèque  
**Ven**dredi 15 au **di**manche 17 : Théâtre Les Brigadiers Enflammés - Petit Théâtre  
**Sa**médi 16 : Conférence Patrimoine - Salle du Trésoncle  
**Ven**dredi 22 au **di**manche 24 : Théâtre Les Brigadiers Enflammés - Petit Théâtre  
**Sa**médi 23 et **di**manche 24 : Chaudière des Classes en 5 - Place du 11 novembre  
**Di**manche 24 : Bourse aux jouets MAM des P'tits Lous-

tiques - Salle du Trésoncle

**Ven**dredi 29 au **di**manche 01/12 : Théâtre Les Brigadiers Enflammés - Petit Théâtre  
**Sa**médi 30 : Repas Ste Barbe des Pompiers - Salle du Trésoncle

## Décembre

**Jeu**di 5 : Cérémonie Commémorative Commune ADR-CATM - Mairie et Monument aux morts  
**Jeu**di 5 : Concours de belote du Téléthon, Trait d'Union de l'Amitié - Salle Christian Gouttenoire  
**Ven**dredi 6 : Marché de Noël - Place du 8 mai 1945



**Vendredi 6 - 15h30-20h**  
**Marché de Noël**

**Mer**credi 11 : Ile aux histoires - 15h15 & 16h30 Médiathèque  
**Jeu**di 12 : Atelier Remue-Méninges - 14h Médiathèque  
**Sa**médi 14 : Arbre de Noël Trait d'Union de l'Amitié  
**Sa**médi 21 : Les contes de l'Affabuleuse conte musical, à partir 5 ans, Médiathèque -Salle Christian Gouttenoire



## Le P'tit Marché Savignois

Tous les vendredis de 15h30 à 19h  
Place du 8 Mai 1945

### Toutes les semaines :

(pendant la saison) **Cerises, fraises et framboises**, Vanessa RAY, productrice de Courzieu

**Charcuterie, boucherie, traiteur**, Charcuterie des 2 Villages, St Laurent de Chamousset (06.50.21.17.23)

**Fruits et légumes**, Denise et Roger Chaverot, Saint-Forgeux (06.89.54.94.64)

**Fromages brebis/chèvre et yaourts**, Ferme de Rusille, Savigny (06.14.71.17.97)

**La Crèmerie de Lili**, Produits laitiers de vache, Vaugneray, Julie Curtet (06.12.66.64.33)

**Pizzas**, J'y vais Pizza, 18h à 21h45 (sous la Mairie) (06.37.60.15.96)

### Tous les 15 jours :

**Maison Masia**, plats cuisinés, spécialités italiennes et espagnoles. (06.31.35.88.00)

### Une fois par mois (sauf exception) :

**Huiles de Crête** Gandelin Passion (06.33.14.96.60) (4ème vendredi du mois)

**Bières locales**, Brasserie Prisca, Sain Bel

**Patrick Schied**, matelas, literie, rempaillage de chaises

**Aloe Vera For Ever**, Produits cosmétiques, Carine Cortial (06.26.23.67.61)

**D'autres commerçants peuvent être là ponctuellement, à l'occasion d'animations :**

Marché d'auteurs, Troc de Graines, Associations ...

**Fréquentez le marché régulièrement  
pour les découvrir !**